

Le 26 octobre 2009

Question écrite

Didier QUENTIN appelle l'attention de Monsieur le Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, sur la prolifération des nuisibles.

En effet, les nuisibles, tels que le campagnol des champs autrement appelé le « *Microtus arvalis* », la taupe, ainsi que le corbeau freux, sont à l'origine d'invasions et de destructions considérables des cultures.

Or, le retrait de certains produits phytopharmaceutiques, comme le chlorophacine et la chlorase, est de nature à remettre en cause l'organisation de la lutte contre certains nuisibles.

Une telle interdiction risque en outre d'encourager la mise en oeuvre de traitements dits sauvages combinés à l'utilisation d'autres pesticides.

C'est pourquoi il demande à Monsieur le Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, de lui préciser les mesures qu'il entend prendre en faveur de la lutte contre la prolifération des nuisibles.

Didier QUENTIN